

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND GUÉRET**
Extrait
du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Étaient présents : Mmes Viviane DUPEUX, Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mmes Marie-France DALOT, Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Marie-Françoise FOURNIER, MM. Henri LECLERE, Christophe MOUTAUD, Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Mme Ludivine CHATENET, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mmes Fabienne VALENT-GIRAUD, Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, MM. Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Étaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Mireille FAYARD à M. Michel SAUVAGE, M. Bernard LEFEVRE à M. Alex AUCOUTURIER, Mme Olivia BOULANGER à Mme Sabine ADRIEN, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Guillaume VIENNOIS, Mme Claire MORY à M. Eric CORREIA, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Célia BOIRON à M. Xavier BIDAN, Mme Corinne COMMERGAT à M. Jacques VELGHE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, M. Philippe BAYOL à M. Eric BODEAU, M. Pierre AUGER à Mme Patricia GODARD, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Annie ZAPATA à M. Philippe PONSARD

Étaient excusés : M. Guy ROUCHON, Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCOUX, Mme Françoise OTT, M. Dominique VALLIERE

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 16

Nombre de membres excusés : 6

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 49

Secrétaire de séance : Mme Marie-Françoise FOURNIER

ENGAGEMENT FINANCIER : AMENAGEMENT ET MODIFICATION DES TROTTOIRS DE LA RUE DU CROS - ZI DES GARGUETTES

Rapporteur : M. Christophe MOUTAUD

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est gestionnaire des zones industrielles et d'activités sur son territoire. Elle a de ce fait, compétence sur les voiries desservant ces zones (réponse ministérielle n° 0488S publiée dans le JO Sénat du 19/05/2004).

La rue du Cros est une voirie de la ZI des Garguettes. Cette portion de rue est bordée de trottoirs avec glissières bois ; or ces dernières sont en très mauvais état et doivent être remplacées.

La solution de remplacement des glissières bois à l'identique n'a pas été retenue. Les glissières peu fiables dans le temps seront en conséquence, remplacées par des glissières béton ou bordures GSS2. Le linéaire de trottoirs concernés représente 385ml.

Ceci nécessite la dépose des glissières et bordures existantes, ainsi que l'ancien revêtement de trottoirs. Puis dans un second temps, la mise en place des bordures GSS2 et la réalisation des revêtements de trottoirs en enrobés.

Ces travaux pourront être réalisés au milieu du 2^{ème} trimestre 2023, pour une durée d'environ 2 semaines. L'Agglomération réalisera cette opération, via l'accord cadre pour travaux sur voiries.

Le plan de financement se décompose comme suit :

RESSOURCES	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide €HT	Taux	Obtention financement	
				Date demande	Date décision
EUROPE (FEDER, FEADER)					
ETAT : DETR	DETR Rubrique 1	14 400,00€	40%	01/11/2022	
CONSEIL RÉGIONAL					
CONSEIL DÉPARTEMENTAL					
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE					
TOTAL DES subventions publiques		14 400,00€	40%		

Financement privé (don, legs, souscription, mécénat...)		
---	--	--

Autofinancement	21 600,00€	60%
dont emprunt		

TOTAL GENERAL €HT	36 000,00€	100%
--------------------------	-------------------	-------------

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver le plan de financement de cette opération,
- d'autoriser M. le Président à signer tout document afférent à cette délibération d'engagement financier et tous les actes liés à la présente opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance

M.F. FOURNIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M.F. FOURNIER".